



ESO, Axe 3
Journée du 10 décembre 2018 (Rennes)

Sortir de la dichotomie brute entre ordinaire et institutionnel : quelle typologie des formes d'organisation de l'action publique ?

Programme

- **9h45 : René Audet (Université du Québec à Montréal)**
Les formes de l'action publique pour la transition écologique au Québec
- **10h30 : Franck Poupeau (CNRS, UMR Creda)**
Conflits de l'eau et hydrocratie dans les Amériques : coalitions, réseaux et politiques publiques
- **11h15 : Charlotte Porcq (Université de Rennes 2, UMR ESO)**
La nécessaire prise en compte de « ceux qui font le paysage » dans la planification à l'échelle locale : l'essor d'un urbanisme contractuel
- **12h00 : déjeuner**
- **13h30 : Yvon Le Caro (Université de Rennes 2, UMR ESO)**
"Espaces de vie, espaces-enjeux" : les niveaux de mobilisation (de l'infra-politique au politique)
- **14h15 : Ali Romdhani (Université de Rennes 2, UMR ESO)**
La routine comme concept entre l'ordinaire et l'institutionnel
- **15h00 : David Montembault (Agrocampus Ouest, UMR ESO)**
Entre approches descendantes institutionnelles et approches montantes informelles, comment dresser une typologie des démarches participatives appliquées au paysage
- **15h45 : réflexion collective**
- **16h30 : fin de journée**



ESO, Axe 3
Journée du 10 décembre 2018 (Rennes)

Sortir de la dichotomie brute entre ordinaire et institutionnel : quelle typologie des formes d'organisation de l'action publique ?

Appel à communication

Les recherches relatives à l'axe 3 de l'UMR ESO (Espaces et Société) visent à discuter la relation entre deux approches de l'action publique. Il s'agit d'une part de leur caractère institutionnel, centré sur les politiques publiques et l'action directe des acteurs publics locaux, régionaux ou nationaux ; d'autre part des pratiques ordinaires, de populations, de groupes sociaux organisés ou non, ayant, que cela soit l'objectif ou pas, un impact sur la vie collective, sur le territoire et sur l'action publique. Les précédents séminaires ont eu pour visée d'identifier ces deux pôles dans les recherches proposées par les auteurs et d'analyser les passages de l'un à l'autre. Les discussions ont permis d'identifier le caractère plus complexe de la lecture des études de cas, avec des situations intermédiaires multiples entre ces deux pôles d'analyse.

Ce nouveau séminaire s'attachera donc, avec moins de radicalité, à comprendre les étapes intermédiaires qui peuvent exister entre une forme d'action publique « institutionnelle » et une pratique « ordinaire » ayant in-fine un impact sur l'action publique. Pour cela, à partir des contributions présentées par les chercheurs lors de cette journée, il sera proposé de construire des typologies identifiant les formes intermédiaires pouvant exister entre une action uniquement institutionnelle d'une part et une action uniquement ordinaire d'autre part. Toutes propositions pouvant donc directement s'inscrire dans ces formes conventionnelles ou hybride d'action collective sont ainsi les bienvenues.

Les communications proposées porteront sur des objets de recherche très différents, reflétant la diversité des études de cas de l'UMR. Il est toutefois demandé aux auteurs d'essayer de structurer leur réflexion autour de cette articulation/typologie, afin d'avoir une réflexion collective sur la montée en généralité possible (ou pas). L'objectif sera ensuite d'aller vers une publication collective, permettant de structurer et de valider ces postures.

Les propositions de communications (titre + résumé en 5 phrases) sont à attendre pour le 16 novembre, à adresse à : veronique.vantilbeurgh@univ-rennes2.fr, herve.davodeau@agrocampus-ouest.fr, solene.gaudin@uhb.fr et Mathieu.Durand@univ-lemans.fr

